

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

ÉMERGENCE D'UN CADRE DE GOUVERNANCE

Dans le cadre du projet d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle d'une MRC - le cas de la MRC de Memphrémagog :
Quels processus de gouvernance ? Quelle résilience ?

Parler d'adaptation aux changements climatiques pour la MRC, d'accord. Mais qui s'en occupe, qui s'en chargera ? Un comité interne, des experts venus de l'extérieur ? Comment construire une stratégie, de telle sorte que tous les partenaires se sentent concernés, rejoints et traités comme de vraies parties prenantes ? Telles sont les questions à la base de la présente réflexion.

Au Québec, les MRC regroupent plusieurs villes et villages sur un territoire vaste, et présentent des enjeux diversifiés : urbains, agricoles, touristiques, industriels, commerciaux, de santé et de sécurité publique, etc. Au cours des dernières années, plusieurs études et projets de recherche ont porté sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques ; or, très peu ont conduit à la mise en œuvre de stratégies concrètes d'adaptation et, à ce jour, aucune stratégie n'a été élaborée à l'échelle d'une MRC. À titre de responsables de la planification de l'aménagement du territoire, les MRC devraient avoir leur rôle à jouer en matière d'adaptation aux changements climatiques. De plus, on retrouve, au sein de cette entité administrative, expertises variées, ressources pluridisciplinaires et des partenaires travaillant déjà en concertation.

1

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Université 
de Montréal

 OURANOS

 Mitacs

 Memphrémagog
MRC

 Centre SEVE

 Fondsvert

Québec 

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Alexandra Roy

Maîtrise en environnement
Université de Sherbrooke

COCHERCHEUR.E.S

Alain Létourneau

Professeur titulaire

Université de Sherbrooke

alain.letourneau@usherbrooke.ca

Isabelle Thomas

Professeure titulaire

Université de Montréal

isabelle.thomas.1@umontreal.ca

Accompagnée par le groupe de recherche, la MRC de Memphrémagog a donc entrepris l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques à l'automne 2016. C'est au cours de cette première année de travail que s'est déroulée la recherche faisant l'objet de la présente fiche et dont l'objectif visait à comprendre comment se construit la gouvernance participative entre les différents acteurs concernés par la démarche.

L'hypothèse de départ était qu'en étant bien outillés, les acteurs locaux deviennent les ressources les mieux placées pour identifier les conséquences locales des changements climatiques pour ainsi

participer à la coconstruction d'une stratégie d'adaptation multisectorielle. La mobilisation et la sensibilisation des parties prenantes, le développement d'interrelations entre les participants et les défis de la gouvernance participative ont notamment été étudiés.

La structure de concertation générale du projet est présentée à la figure 1. Des comités de travail sectoriels et une table de concertation régionale ont été mis sur pied, dont les objectifs de travail sont présentés au tableau 1. Identifiés dès le début de la démarche lors de discussions entre la MRC et l'équipe de recherche, les différents secteurs ciblés incluent notamment les agriculteurs, les intervenants touristiques, la ville

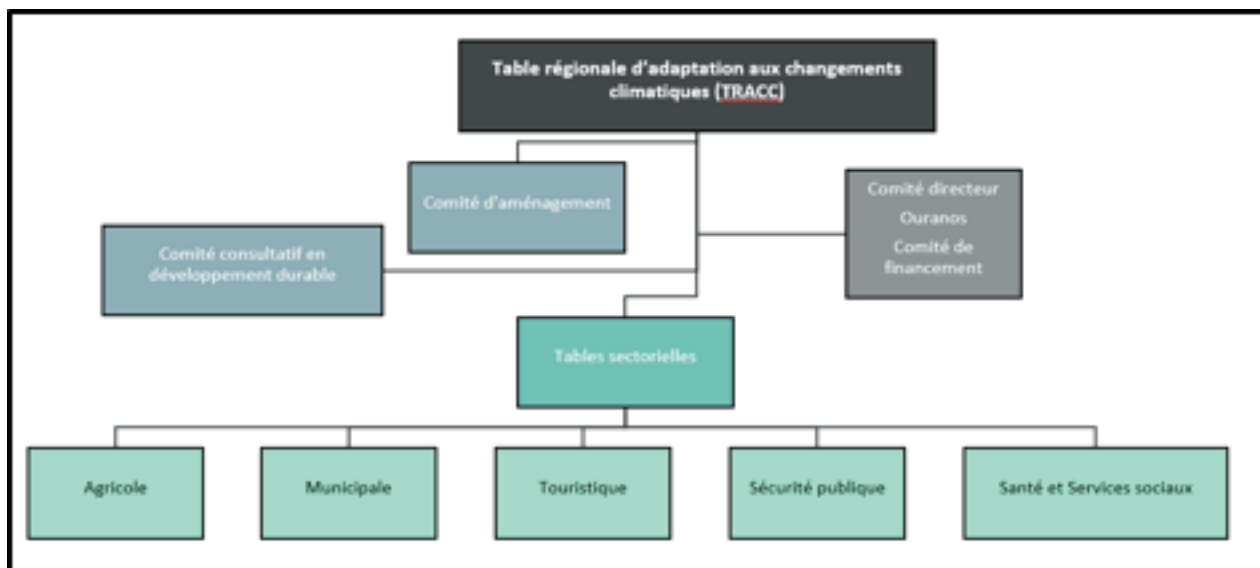


Figure 1 : Structure générale de concertation du projet.
Auteur : Alexandra Roy, 2019.

centre (Magog) et les municipalités locales, ainsi que les responsables de la sécurité publique, des services sociaux et de la santé. Le choix des participants pour donner voix à ces divers groupes est une étape parfois complexe, mais cruciale pour la crédibilité, le succès et la portée de l'exercice. L'objectif était de développer des connaissances spécifiques aux champs d'activités ciblés. L'approche par secteur d'activités, plutôt que par territoire géographique, par exemple, a été privilégiée afin de favoriser la création de partenariats et d'interrelations entre des acteurs partageant une connaissance fine du même secteur d'activités.

De son côté, la table régionale d'adaptation aux changements climatiques (TRACC) visait une intégration des connaissances spécifiques développées au sein des tables sectorielles.

Lors des premières rencontres des tables sectorielles, un exercice d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces a été réalisé. Ces éléments ont par la suite été documentés par l'équipe de recherche, ce qui a permis de travailler sur les enjeux identifiés par ceux qui subissent, concrètement, les conséquences des changements climatiques.

Tableau 1 : Objectifs des tables sectorielles et de la Table régionale d'adaptation aux changements climatiques. Auteur : Alexandra Roy, 2019.

Groupe	Objectifs
Tables sectorielles :	<ul style="list-style-type: none"> a) Identifier les enjeux anticipés pour chaque secteur d'activités; b) Valider les hypothèses formulées par les chercheurs (conséquences des changements climatiques); c) Identifier les principales vulnérabilités du territoire; d) Trouver des pistes d'action pour l'adaptation et identifier des barrières sociales, économiques, politiques, environnementales à leur mise en œuvre.
Table régionale d'adaptation aux changements climatiques :	<ul style="list-style-type: none"> a) Valider et bonifier le travail amorcé par les tables sectorielles; b) Confirmer les hypothèses des chercheurs; c) Prioriser les actions et retenir des sources potentielles de financement; d) Émettre des recommandations pour la préparation d'une stratégie d'adaptation.

Dans un deuxième temps, les participants à la table régionale ont été invités à bonifier les cartes de vulnérabilités territoriales préparées par l'équipe de recherche. Les participants ont été conviés à répondre, en groupe, à une série de questions visant à recueillir leurs connaissances, leurs idées et leur perception du territoire. De grandes cartes étaient mises à leur disposition pour faciliter leur représentation du territoire et de ses vulnérabilités.

Ces différentes techniques d'animation participative ont permis de mobiliser, dès la première année du projet, les parties prenantes et d'ainsi favoriser l'émergence d'une gouvernance décentralisée. En effet, un cadre de gouvernance participative émerge lorsque tous les intervenants participent aux discussions et font valoir avec confiance leurs idées, connaissances et points de vue.

Toutefois, l'un des défis est non seulement d'être capable de susciter l'intérêt des participants, mais aussi de

maintenir leur mobilisation tout au long du processus, qui s'étire sur plusieurs mois, voire des années. On observe que la MRC, lieu de concertation régional reconnu et établi, semble être une organisation bien placée pour coordonner une telle démarche. Les parties prenantes répondent positivement aux invitations et un taux de participation élevé a été enregistré pour chaque rencontre proposée.

Un autre facteur influençant l'adhésion des parties prenantes est la perception de leur vulnérabilité sectorielle ou organisationnelle dans un contexte de changements climatiques ; en effet, plus les intervenants se sentent touchés par les conséquences des changements climatiques, plus ils sont enclins à investir temps et argent pour trouver des façons d'augmenter la résilience de leur organisation et de leurs activités.

On constate que les principaux défis de la mise en place d'un cadre de gouvernance participative dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques relèvent de la

communication entre les intervenants, de la disponibilité des ressources humaines, de l'établissement d'un dialogue éthique, de la disponibilité des projections climatiques et de la difficulté à passer d'une approche hiérarchique à un travail collaboratif au sein d'un territoire tel que celui de la MRC.

Pour éviter les écueils pouvant affecter l'émergence d'une gouvernance participative, ou à tout le moins en réduire l'impact sur la réussite globale du projet, les recommandations suivantes sont suggérées :

- Mettre en place une équipe de coordination multidisciplinaire outillée et dédiée ;
- Utiliser des projections climatiques à l'échelle de la région étudiée ;
- Assurer un soutien continu à l'avancement de la démarche ;
- Favoriser l'émergence de projets collaboratifs ;
- Savoir accueillir l'itération dans un contexte administratif défini.

En conclusion, on souligne que la mise en place d'un cadre de gouvernance participatif dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques prend du temps, mais cette approche favorise une réelle mobilisation des parties prenantes. Il en résulte une communauté d'acteurs mieux outillés, et ainsi plus résilients, pour faire face aux conséquences des changements climatiques.

RÉFÉRENCES ET SOURCES

ROY, A. (2020). *Mise en place d'un cadre de gouvernance participative dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques*, Mémoire présenté par Alexandra Roy, candidate à la maîtrise en environnement. Canada : Université de Sherbrooke.